



Compte-rendu de la réunion du Jeudi 23.01.2025, 19:30-21:00, à la Mairie de Vesancy, entre la commune de Vesancy et l'APICY

Présents

Mairie de Vesancy

Bernard Mugnier – Maire
Françoise Fontaine – Maire adjointe
Adrien Oriez - Conseiller municipal
Mark Buttner – Conseiller municipal
Damier Grenier - Conseiller municipal

APICY

Janine Berg - Membre du bureau
Victor Kohler – Président de l'APICY
Jean Trémolières - Membre du bureau

Introduction

Cette réunion avait pour objectif une prise contact entre la mairie de Vesancy et l'APICY pour comprendre les questions de mobilité actuellement menés par la commune de Vesancy.

Les participants procèdent à un tour de table de présentation.
L'apicy remercie la mairie pour cette réunion dans ses locaux.

Monsieur Bernard Mugnier accueille les participants et rappelle que la mairie de Vesancy œuvre pour les cyclistes et les piétons. Les questions relatives à la mobilité douce sont importantes pour la commune. Il est du reste lui-même cycliste ainsi que plusieurs conseillers municipaux.

La mairie expose ses réalisations concernant la mobilité douce :

- Réalisation des trottoirs de la rue du Château il y a quelques années.
- Peinture d'un cheminement piétons route de Bottenay.
- Radars pédagogiques et chicanes pour ralentir la circulation automobile dans le village, zone partagée avec les piétons.
- Mise en sens unique de la Route de St Gix pour le trafic automobile (Divonne vers Vesancy) permettant une utilisation plus sûre pour les vélos et les marcheurs. Elle reste en double sens pour les vélos et piétons.

Schéma Directeur Cyclable

- La mairie affirme son intention de répondre à la proposition de Schéma Directeur Cyclable reçue de l'agglomération du pays de Gex.
- Le problème posé par ce schéma est principalement le financement. La commune de Vesancy ne compte que 500 habitants et ne dispose pas d'un financement propre suffisant pour assumer la charge d'une piste en site propre.
- La question du financement par l'agglomération ou d'autres sources se pose.

- L'Apicy rappelle que la piste cyclable de Bretigny a été financée principalement par des fonds nationaux .

- Un nouveau lycée est prévu sur la commune de Gex à la limite de Vesancy. Gex devrait soutenir le développement de l'infrastructure autour du lycée. La question d'une piste cyclable se pose.

- Pour le vélo, l'idée en direction de Divonne est d'utiliser la route de St Gix.

- En direction de Gex, il n'y a pas de piste cyclable. La route est assez dangereuse en raison du trafic automobile. La mairie privilégierait plutôt un aménagement du chemin Régaud à la construction d'une piste le long de la route.

Ce chemin est aussi un chemin agricole, mais pourrait être partagé à l'image de ce qui se fait en Suisse.

- Il faudrait obtenir un financement.

- L'Apicy relaie une discussion en mairie de Chevry à propos d'une machine à concasser qui permettrait de rendre cyclable le Chemin du Crêt

.

- L'agglomération pourrait elle mutualiser cette machine ?

Autre

Une station de vélo en libre service aurait elle du sens ?

- M. le maire parle d'un coût de 5000€

- Nous n'avons pas de chiffre quand à l'utilisation réelle des autres stations de vélo dans les communes du pays de Gex.

- M. le maire étudie un service de transport à la demande pour rejoindre Gex où se trouve les transports en commun les plus proches.

- La question est posée d'ajouter un panneau «sauf vélo» au sens unique de la D15H en venant de Gex vers la route de Bottenay.

Conclusion

L'apicy remercie chaleureusement l'équipe de la mairie de Vesancy pour cette rencontre constructive.

